

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18777 - 73ÈME ANNÉE

Les maires rencontrent le préfet

Emplois aidés : le compte n'y est toujours pas



Le préfet a invité hier les maires pour faire le point sur le dossier des emplois aidés. Le représentant de l'État a annoncé le déblocage de 1.000 contrats aidés supplémentaires pour faire face aux besoins liés à la rentrée scolaire. Les maires ont pris acte de cette annonce et indiqué qu'ils prendront leur décision le 16 août. Néanmoins, ce nouveau chiffre reste en deçà des besoins exprimés par les élus.

Mardi, le préfet a annoncé le déblocage de 1.800 contrats aidés pour assurer la rentrée scolaire le 18 août à La Réunion. Le lendemain, la quasi-totalité des maires et leurs représentants, soutenus par plusieurs parlementaires, avaient souligné que ce nombre était insuffisant pour que l'accueil des élèves puissent se faire en toute sécurité.

Les sous-préfets ont ensuite rencontré individuellement les représentants des communes pour recenser les besoins. Au terme de ce cycle de discussions, Amaury de Saint-Quentin a invité les maires à une rencontre hier soir à la préfecture. À

l'issue de plus d'une heure de discussions, un point a été fait.

Le représentant de l'État a annoncé le déblocage de 1.000 emplois aidés supplémentaires. D'après lui, cet effort en plus peut être suffisant pour assurer l'ouverture des écoles à la date prévue.

Ecart de 1.000 emplois

Pour sa part, Stéphane Fouassin, président de l'Association des Maires de La Réunion, a indiqué que des avancées ont été obtenues. Sur la base des informations données

par le préfet, les maires poursuivront leur concertation. Ils doivent se retrouver mercredi 16 août pour prendre une décision au sujet de la date à laquelle ils pourront organiser la rentrée compte-tenu des moyens dont ils disposent.

Rappelons que les maires ont estimé au plus près les besoins pour assurer la sécurité dans les écoles et les transports scolaires. Ils sont arrivés au chiffre de 3.298 emplois aidés. Il est important de noter que sur les 1.800 contrats initialement annoncés par le préfet, 1.200 concernent uniquement les communes. 1.800 est en effet un chiffre global qui prend en considération également les besoins des collèges

et des lycées, gérés respectivement par le Département et la Région. Autrement dit, si la totalité des 1.000 emplois supplémentaires était affectée exclusivement aux communes, ces dernières pourraient donc disposer de 2.200 travailleurs en contrat aidé pour assurer le fonctionnement des écoles. L'écart est encore donc de près de 1.000 emplois entre la revendication des élus et la proposition du représentant de l'État. Le compte n'y est toujours pas.

Besoins durables

De plus, les communes ne sont pas les seules concernées par l'impact de la baisse du nombre de contrats aidés pour le second semestre à La Réunion. Les associations ne manqueront pas de solliciter également les services de l'État pour qu'elles continuent à bénéficier du soutien des emplois aidés. Cela indique donc que le chiffre avancé ne correspond toujours pas aux besoins en la matière à La Réunion.

La crise provoquée par l'annonce de la baisse du nombre des contrats aidés est une illustration de l'impasse dans laquelle se trouve notre île. Les travailleurs concernés par ces

contrats répondent à des besoins permanents, et pas seulement dans les écoles. Ils jouent aussi un grand rôle dans l'environnement, ainsi que dans l'aide à la personne. Ce sont deux secteurs que le PCR demande à structurer grâce à la pérennisation de ces milliers de contrats précaires en emplois durables. Gageons que cette proposition puisse être étudiée, expertisée, et déboucher sur des actes concrets afin de sortir de cette crise par le haut.

M.M.

L'ancien militant culturel et maire de Sainte-Marie nous a quittés

Décès de Axel Kichenin : le PCR salue la mémoire d'un grand Réunionnais

« Le Parti Communiste Réunionnais a appris le décès du Dr Axel Kichenin, ancien maire de Sainte-Marie, conseiller général et responsable culturel. Dès son installation professionnelle, le jeune médecin s'est mis au service de son pays et de son peuple.

Axel Kichenin était un homme profondément Réunionnais et progressiste. A ce titre, le PCR salue la mémoire d'un allié politique qui a

dû, comme nous, combattre la répression et la fraude électorale. Il était aussi connu pour son engagement en faveur de l'identité réunionnaise et de la promotion de la culture tamoule.

Malgré une maladie handicapante qui l'a maintenu à l'écart de l'action politique proprement dite, il était toujours disponible pour apporter son soutien politique dans des moments décisifs. Nous nous rappelons que la disparition de Paul

Vergès l'avait profondément marquée.

Dans cette première réaction, le PCR transmet ses condoléances à sa famille et à ses amis politiques et culturels.

Le Dr Axel Kichenin est une grande perte pour nous tous. Nous appelons les Réunionnaises et les Réunionnais à lui rendre un vibrant hommage.»

Traitement social du chômage

24338 emplois aidés en 2016 à La Réunion

Cet extrait du dossier remis lors du dernier Service public pour l'emploi régional rappelle l'effort de l'État l'an dernier dans le domaine des emplois aidés.

À la date du 31 décembre 2016, 44 000 mesures d'insertion et d'accompagnement (emploi d'avenir, CUI/CAE, CUI/CIE, CIVIS, Garantie Jeunes, plan d'urgence en faveur de l'emploi) ont été mobilisées.

Le maintien des taux de prise en charge financière par l'état des contrats CAE-CUI (taux compris

entre 60 % et 94%) et des emplois d'avenir (taux dérogatoire spécifique pour La Réunion de 90%) du secteur non marchand a permis de remplir les objectifs de réalisation des contrats aidés en 2016.

Le CUI/CIE a remplacé à La Réunion le CUI-CAE DOM et s'adresse au secteur marchand. Il permet à des publics en difficultés d'insertion de

travailler en CDI pour des employeurs du secteur marchand qui bénéficient d'une aide de l'état entre 25 % et 40 % du SMIC horaire brut. Cette aide passe à 45 % pour les CUI-Starter qui s'adressent aux jeunes de moins de 30 ans, sous conditions d'éligibilité.

Edito

Quand Gilbert Annette demandait 40.000 emplois aidés supplémentaires à l'Elysée à 3 mois des municipales...

En décembre 2013, la Mairie de Saint-Denis avait diffusé un communiqué dont voici un extrait :

« Le Maire de Saint-Denis, Gilbert Annette, sera en déplacement à Paris ce mercredi 18 décembre (2013 - NDLR). Il sera reçu à l'Elysée par le Secrétaire Général adjoint, Nicolas Revel, le conseiller aux affaires sociales de François Hollande, Michel Yahiel et le conseiller à l'Outre-Mer, Marc Vizy.

Ces rendez-vous s'inscrivent dans la continuité de l'engagement de Gilbert Annette concernant le traitement social du chômage. Depuis plusieurs mois, il multiplie les rencontres et les entretiens afin que le gouvernement accorde à La Réunion 40.000 contrats aidés supplémentaires dans le cadre d'un Plan de Solidarité Active. 40.000 contrats aidés qui permettraient à autant de bénéficiaires du RSA de retrouver le chemin du travail et de la dignité. (...)

À plusieurs reprises le Maire de Saint-Denis a interpellé le Ministre du Travail Michel Sapin sur la situation catastrophique à La Réunion. Lors de sa visite en novembre, ce dernier avait annoncé un plan exceptionnel de 5 000 contrats supplémentaires, pris en charge à hauteur de 95 % par l'Etat. (...)

Le Maire de Saint-Denis poursuit son combat et va présenter sa proposition ce mercredi 18 décembre à l'Elysée et réaffirmer l'absolue nécessité pour l'Etat de trouver une solution au problème hors-norme du chômage à La Réunion ».

Gilbert Annette était alors un soutien du gouvernement. Lors de son voyage à La Réunion quelques mois plus tard, François Hollande allait même aller encore plus loin, promettant la création de 40.000 emplois d'avenir à La Réunion,

subventionnés à 90 % du SMIC net par l'État. Force est de constater que les actes n'ont pas été à la hauteur des promesses. Malgré tout, le nombre d'emplois aidés était de 22.000 l'an dernier à La Réunion.

Le nouveau gouvernement veut couper dans les emplois aidés. Muriel Pénicaud, ministre du Travail, est envoyée à l'Assemblée nationale porter le message selon lequel ces emplois ne servent à pas grand-chose et coûtent trop cher. La baisse des emplois aidés a une conséquence : la rentrée scolaire ne sera pas possible à La Réunion.

Malgré cette baisse, Gilbert Annette, toujours maire de Saint-Denis, se fait fort d'organiser la rentrée scolaire dans sa commune. L'ex-ministre Ericka Bareigts, adjointe au maire, a rencontré le sous-préfet. Il manque 300 emplois aidés, malgré tout la rentrée se fera. Comme l'avait justement souligné Témoignages hier, cette décision est un acte d'allégeance envers Emmanuel Macron. C'est une attitude particulière d'élus qui préfèrent défendre les intérêts d'un pouvoir à Paris plutôt que des Réunionnais.

En effet, depuis 4 ans, le chômage a augmenté à La Réunion. Si Gilbert Annette réclamait 40.000 emplois aidés pour y faire face en 2013, pourquoi ne prend-il pas l'avion pour demander à l'Elysée 50.000 emplois aidés supplémentaires ? Cela amène à s'interroger sur les motivations réelles de la campagne de Gilbert Annette pour la création de 40.000 emplois aidés supplémentaires en 2013, quelques mois avant des élections municipales...

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

L'aide à la personne et le plan d'austérité

Moins d'emplois aidés : catastrophe pour les crèches

Pour le secteur de l'aide à la personne, la diminution du nombre d'emplois aidés est une catastrophe. Comment les crèches vont-elles fonctionner ?



Lors du rassemblement mercredi devant la préfecture, la question du fonctionnement des crèches a été posée.

« On ne pourrait pas fonctionner sans les emplois aidés », c'est le constat partagé par Catherine Cazin, directrice de l'association Coccinelle, et Sébastien Pinet, coordinateur pédagogique de l'association.

L'association Coccinelle est une structure agréée pour accueillir 45 enfants. Elle emploie 20 salariés dont 7 personnes qui ont un contrat aidé en CAE ou en emploi d'avenir.

Pour les jeunes en emplois d'avenir, la fin des contrats arrive. D'ici le mois de mars, trois salariés sortiront de ce dispositif.

Or, la réglementation impose que 60 % des employés soient diplômés, et la présence d'un adulte pour 8 enfants qui marchent, et d'un pour 5 qui n'ont pas encore l'âge de marcher. Se pose donc la question

de savoir combien d'enfants pourront être accueillis si le nombre d'emplois aidés diminue. Sur un effectif de 45 enfants, une vingtaine quitte la structure tous les ans pour entrer à l'école, ce qui permet l'accueil tous les ans de 20 enfants. Mais ce n'est pas suffisant pour répondre aux demandes, car 20 enfants sont également inscrits en liste d'attente.

Dans l'association Coccinelle, la situation des emplois aidés est à l'opposé de la description faite par la ministre du Travail pour justifier la diminution du soutien de l'État dans ce secteur. Les personnes embauchées en contrat aidé sont inscrites dans une formation qui leur permet d'obtenir le CAP Petite Enfance en un an. Mais à la fin du contrat, faute de ressources financières, il est

nécessaire de recommencer avec une autre personne. Une situation dommageable, car parmi les anciens salariés en emploi aidé, il n'est pas rare qu'ils trouvent un travail dans les 6 mois. D'ailleurs, la plupart des salariés permanents de l'association étaient auparavant en contrat aidé.

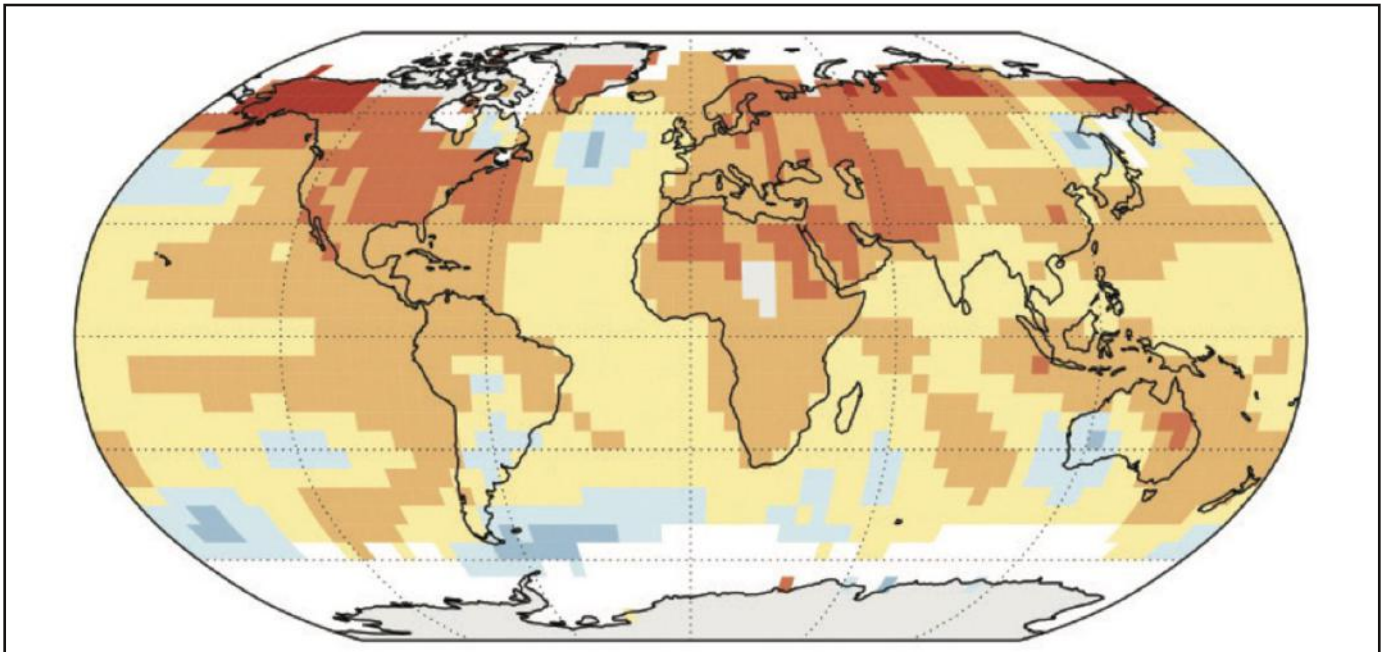
Les associations œuvrant dans l'aide à la personne vont donc être lourdement impactées par la diminution du nombre des emplois aidés. Elles jouent pourtant un rôle indispensable dans notre société. Elles montrent que le secteur de l'aide à la personne a un potentiel important pour créer de nombreux emplois durables destinés à répondre à tous les besoins.

M.M.

Accélération de la crise environnementale liée au mode d'exploitation capitaliste

2016 année la plus chaude jamais mesurée

L'état du climat 2016, supplément du Bulletin de la Société américaine de météorologie est paru. Il confirme que 2016 est l'année la plus chaude jamais mesurée et que les six premiers mois de 2017 suivent la même tendance. Conséquence des activités humaines, la concentration en CO₂ dans l'atmosphère a dépassé 400 ppm, du jamais vu depuis 800.000 ans c'est-à-dire avant que l'homo sapiens apparaisse sur Terre.



Cette carte montre la hausse des températures par rapport à la moyenne de la période 1980-2010.

Près de 450 scientifiques de 60 pays ont participé à la réalisation d'une étude sur le climat mondial de 2016. Intitulé « l'état du climat 2016 », ce document confirme toutes les craintes. 2016 a été l'année la plus chaude depuis que les relevés de température sont systématiques, soit depuis 1880. Le précédent record ne datait que de 2015. La moyenne est supérieure d'environ 0,5 degré avec la moyenne observée entre 1980 et 2010.

Les six premiers mois de l'année suivent la même tendance.

Le mode d'exploitation capitaliste continue de préparer des lendemains bien difficiles. L'utilisation des énergies fossiles pollue l'atmosphère en la remplissant de gaz à effet de serre. Ces gaz à effet de serre favorisent l'augmentation de la

température.

En 2016, la concentration des gaz à effet de serre a battu là aussi des records. Celle du CO₂ a atteint en moyenne 402,9 parts par million (PPM), soit une hausse de 3,5 ppm par rapport à 2015. C'est la plus importante augmentation annuelle en 58 ans de mesures.

La température des océans a également battu un record, avec une augmentation d'environ 0,4 degré par rapport à la moyenne de 1980-2010.

Le rapport constate également une élévation de plus de 8 centimètres du niveau de la mer depuis 1993. Ce n'est manifestement qu'un début, car les températures actuelles sont le résultat de pollutions passées. Les gaz à effet de serre montent progressivement dans l'atmosphère, et ceux qui résultent de la pollution

actuelle n'ont pas encore produit leurs effets.

20 minutes rappelle qu'un autre rapport rédigé par treize agences fédérales américaines et publié cette semaine par le New York Times, détaille les effets du réchauffement climatique aux Etats-Unis alors que les températures moyennes ont augmenté de manière spectaculaire ces dernières décennies sur le territoire américain, et sont désormais les plus chaudes en 1.500 ans. Les scientifiques craignent que le rapport soit censuré car il contredit l'affirmation de Donald Trump et de membres de son cabinet selon lequel « la contribution humaine au changement climatique n'est pas démontrée ».

M.M.

Etude de l'Organisation internationale du Travail

Comment permettre à plus de jeunes d'accéder à de meilleurs emplois

Un nouvel ouvrage de l'OIT est consacré à l'enjeu mondial du chômage des jeunes et propose des politiques pour créer davantage d'emplois décents pour les jeunes, hommes et femmes.

Les jeunes gens qui arrivent aujourd'hui sur le marché du travail sont confrontés à un défi de taille : d'abord trouver un emploi décent puis le conserver quand ils y parviennent. Les taux de chômage sont repartis à la hausse tout comme le travail informel, le travail temporaire et autres formes atypiques d'emploi. En effet, à l'échelle mondiale, deux jeunes sur cinq, femmes ou hommes, sont soit chômeurs soit travailleurs pauvres. Comment pouvons-nous inverser ces tendances ? C'est à cette question qu'avec d'autres auteurs j'essaie de répondre dans une nouvelle publication de l'OIT : *Rising to the youth employment challenge : New evidence on key policy issues* (Relever le défi de l'emploi des jeunes : nouvelles données sur des enjeux politiques essentiels). L'ouvrage, le dernier d'une série produite par l'OIT ces dernières années sur les tendances et les politiques relatives à l'emploi des jeunes, examine de nouvelles données concernant les mesures prises pour promouvoir l'emploi des jeunes, allant de la tendance grandissante au lancement de microentreprises au succès de certaines politiques macroéconomiques.

La garantie jeunes

L'analyse du livre démontre que les gouvernements peuvent intervenir efficacement pour stimuler l'emploi des jeunes et réduire le chômage des jeunes en prenant des mesures au niveau macroéconomique. L'augmentation des dépenses publiques par exemple – avec l'introduction de programmes de formation et d'emplois subventionnés à grande échelle – est un outil politique utile pour favoriser l'emploi des jeunes pendant les creux du cycle économique.

Pour être efficace toutefois, il faut que les finances publiques se portent relativement bien. Ainsi, quand une récession se profile, la relance budgétaire doit être immédiatement mise en œuvre, avant que le ralentissement économique lui-même ne conduise à une détérioration significative de l'équilibre budgétaire.

Cette approche est illustrée par l'exemple du programme de Garantie jeunes qui a été introduit par l'Union européenne en 2014. Il a pour but d'offrir aux jeunes qui ne travaillent pas et ne font pas d'études une éducation, une formation ou un emploi de qualité. La Garantie jeunes est par nature anticyclique, prenant de l'ampleur pendant les creux du cycle économique, quand le nombre de jeunes sans emploi a tendance à augmenter.

Subventionner les salaires

Les données présentées dans cet ouvrage montrent clairement l'importance, pour l'efficacité à long terme des programmes de subventions salariales, d'incorporer des éléments qui encouragent l'acquisition formelle ou informelle de compétences et de qualifications professionnelles par les jeunes participants. Il faut que les programmes durent suffisamment longtemps pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences professionnelles et de « faire leurs preuves » dans le milieu professionnel concerné. De plus, les aides doivent être assez généreuses pour susciter l'intérêt des entreprises. Pour agir efficacement, elles doivent cibler des catégories de jeunes spécifiques – par exemple ceux qui risquent de devenir des chômeurs de longue durée. Plus

important encore, elles doivent éviter que les travailleurs en activité ne soient remplacés par des jeunes nouvellement embauchés et subventionnés. Ces aides salariales sont particulièrement efficaces en période de récession quand la demande de main-d'œuvre est faible.

Travail informel

Dans les pays à haut revenu, le parcours professionnel des jeunes passe fréquemment par des emplois temporaires et/ou des stages souvent non rémunérés. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, trois jeunes sur quatre sont employés de manière informelle sans accès aux protections et prestations liées à l'emploi que les travailleurs formels considèrent comme acquises ; sans accès aux allocations chômage, à la retraite ni à l'assurance santé.

Pour les jeunes les plus instruits, les emplois temporaires ou informels peuvent être un tremplin vers un travail de meilleure qualité. Pour les autres – notamment ceux qui ont un faible niveau d'instruction – c'est bien trop souvent un piège.

Des politiques du travail plus intelligentes permettent d'éviter cette situation. Par exemple, les programmes actifs du marché du travail peuvent jouer un rôle déterminant pour formaliser l'emploi ; les aides publiques financières pour les salariés et/ou pour les travailleurs indépendants, sous condition de déclaration légale de leur activité, peuvent faire du travail formel une solution attrayante à la fois pour les jeunes et pour les entreprises.

Source OIT

Un article de Salim Lamrani

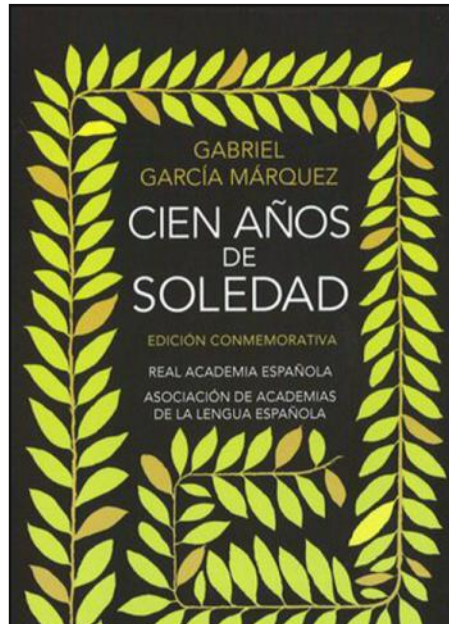
50 vérités sur Gabriel García Márquez

L'écrivain colombien, génie du réalisme magique dont les écrits ont marqué à jamais l'histoire littéraire universelle, s'est éteint au Mexique le 17 avril 2014 à l'âge de 87 ans.

En 1967, après plus d'une année entièrement dédiée à l'écriture, ce qui le plonge dans le dénuement économique le plus total, García Márquez publie le chef-d'œuvre qui fera de lui l'un des plus grands écrivains latino-américain. Cent ans de solitude est publié en juin 1967 à Buenos Aires. Le succès est immédiat. Le livre, qui révèle le réalisme magique dans toute sa splendeur, est traduit en près de 40 langues et vendu à plus de 30 millions d'exemplaires. Il remporte de nombreux prix internationaux et l'écrivain colombien acquiert alors une renommée planétaire. Pablo Neruda fait part de son admiration pour l'œuvre : « C'est la plus grande révélation en langue espagnole depuis le Don Quichotte de Cervantès ». De son côté, William Kennedy l'a qualifié de « première œuvre depuis la Genèse dont la lecture est indispensable à toute l'Humanité ».

La problématique de la solitude marquera la plupart des œuvres de Gabriel García Márquez. L'auteur colombien s'est expliqué à ce sujet : « Je crois qu'il s'agit d'un problème que tout le monde rencontre. Chaque personne dispose de sa façon et de ses moyens pour l'exprimer. La sensation imprègne le travail de tant d'écrivain ». García Márquez en a fait le thème de son discours lors de la remise du Prix Nobel de littérature sous le titre La soledad de América Latina : « L'interprétation de notre réalité à travers des patrons, qui ne sont pas les nôtres, ne fait que nous rendre de plus en plus

inconnus, de moins en moins libres et de plus en plus solitaires ».



Cent années de solitude de Gabriel García Márquez, « la plus grande révélation en langue espagnole depuis le Don Quichotte de Cervantès » selon Pablo Neruda.

Gabriel García Márquez voyage à travers le monde et se lie d'amitié avec Fidel Castro, leader de la Révolution cubaine, pour lequel il ne cachera jamais son admiration. Cette amitié durera des décennies : « Ce qui a réellement consolidé cette amitié ont été les livres. J'ai découvert qu'il était si bon lecteur qu'avant de publier un livre, je lui fais parvenir les originaux. Il signale des contradictions,

des anachronismes, des inconsistances que même les professionnels de l'édition ne remarquent pas. C'est un lecteur très minutieux. Les livres reflètent très bien l'amplitude de ses goûts. C'est un lecteur vorace. Personne ne parvient à expliquer comment il arrive à trouver le temps ni quelle méthode il utilise pour lire autant et aussi rapidement. Souvent, il prend un livre le matin et le commente dès le lendemain. Sa vision de l'Amérique latine dans l'avenir est la même que Bolívar et Martí, une communauté intégrale et autonome, capable de changer le destin du monde. Voici le Fidel Castro que je crois connaître : un homme aux coutumes austères et aux illusions insatiables, avec une éducation formelle à l'ancienne, aux paroles prudentes et aux manières fines et incapable de concevoir une idée qui ne soit pas démesurée ». Tout au long de sa vie, Gabriel García Márquez séjournera régulièrement à Cuba.

Cette amitié avec Fidel Castro et ses idées progressistes suscitent l'hostilité des Etats-Unis qui le déclarent persona non grata et lui interdisent l'entrée sur leur territoire dès 1961. Il faudra attendre l'élection de Bill Clinton, grand admirateur de l'écrivain colombien, pour que cette prohibition soit levée. García Márquez tissera également une relation amicale solide avec le Président des Etats-Unis.

Salim Lamrani

In kozman pou la rout

« Sak i di soign kabri dann sézon imid, la pa pou ède aou rode zèrb dann la sézon sèk ! »

Sa in provèrb Haïti, mé dann tout lang épi tout péi nana kalité provèrb konmsa. Par égzanp, isi La Rényon nana in kozman i di : « Sak i done la rou, i ral pa sharète ! ». Ni konpran bien sak bann kozman konmsa i vé dir : dabor i di aou, méfyé bann konsèyèr pars kan ou lé pri dan la kol, lo konsèyèr i sokour pa ou. Sa i vé dir aou, kan ou nana in désizyon pou prann, pran ali, mé kalkil bien konm i di « lo tenan é le z'aboutisan ». Mi souvien désèrtin ka, demoun la lans azot dann in n'afèr soidizan sèryé, mé boudikont té in n'afèr pouri. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Otè

Zistoir bik-bok (dézyèm morso) - in zistoir Justin la rakonté

Si zistoir lé mantèr, la pa moin l'otè. L'avé inn foi méyé lo foi la manz son foi èk in grinn sèl.. Donk lo troi prète - pèr Payet, pèr Hoarau épi pèr Ting-Tang-Tong - i desid port plint kont Zanmishèl pars li la roul azot dan la farine... Ala ké Zanmishèl i gingn in konvokasyon pou pass dovan tribinal. Mi rakont pa zot koman li té trakasé é li té i domann, dann on kèr, koman li sava sort la-dan pars éskrok demoun lé grav, mé éskrok bann prète lé pliské grav. Zanmishèl i oi la port la prizon gran rouvèr dovan li.

Ala li mète a kalkilé épi li sava tribinal pars son famiy l'avé touzour di ali, néna in bann fripouye la-ba, donk lé posib trouv in moun pou tir son kolé dann la. Promyé moun li trouv sé in l'avoka, i apèl Mète Vin-vinnsink, in roublar konm na poin dé. Ala ké li ékout lo Zanmishèl, ala ké li réfléshi épi li di : mon garson i fo ou i fé lo moun kouyon, tout késtyon i poz aou, ou i réponn : « Bik-Bok ! » é lo mazigador-la va sov aou.

Ala tribinal lé réini ; lo prézidan i doman Zanmishèl koman li apèl é li réponn « bik-bok » ; Ou sa ou lé né ? Bik-Bok ; kèl l'az ou nna ? Bik-Bok. Lo prézidan i vien rouj konm in tomate tro mir épi li pète in kab, épi li di : « Sa in krétin bononm-la, tout i sort dann mon tribinal, lo bann prète osi. Fouté moi lo kan ! ». Zanmishèl lé kontan pars li la nyabou éskiv in kondanasyon.

Kan li kass lo koin tribinal li trouv Mète Vin-Vinnsink.lo l'avoka i di ali : « Nou la bien roul azot ! ». Zan mishèl i réponnn Bik-Bok. Mon garson prosé la fini ou i pé koz normal ! Bik-Bok. Antansyon ou i doi amoin in bon moné ! Bik-bok ! Ou i sava pa fèr amoin in kou konmsa ! Bik-bok ! Bik-Bok ! Bik - Bok é lo Zanmishèl i taye la rout san donn in katsou lo l'avoka.

Dopi zour-la demoun I kriye ali bik-bok é dopi zour-la pèrsone la pa tandi ali di d'ot parol ké sa. Si zistoir lé mantèr, la pa mon l'otè.

(La fini)

Justin